



1. DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DU PROJET :

Propriété communale, la place de Hèze est située au cœur du village et délimitée par la rue Félix Lacourt, la rue Doyen, l'ancienne école communale et un espace de jeux. Elle n'est donc pas traversée par une voirie et est théoriquement sécurisante pour les usagers doux. Cependant, elle est principalement utilisée comme espace de stationnement. Elle est en gravier avec une pastille de pelouse en son centre (voir Figure 1). La place n'est donc actuellement « utilisée » par les usagers doux que pour l'accès à l'espace de jeux.



Figure 1: vue depuis la rue Doyen

Elle est située sur un point « haut » de Grez et donne une vue imprenable en contrebas. Un belvédère est d'ailleurs aménagé pour tenter de profiter de cette vue. Cependant, il est mal placé et mal entretenu (voir fiche MT-06).



Figure 2: Vue en contrebas, depuis le parking (à gauche) et le belvédère (à droite)

La place est desservie par le bus TEC 23 (Wavre-Jodoigne). A côté de l'arrêt de bus se situe un monument commémoratif aux combattants et déportés de la guerre, petit patrimoine qui serait mis en valeur par l'aménagement de la place. En effet, entre ce monument et un bâtiment de l'ancienne école se profile un sentier permettant l'accès à l'ancienne cour de récréation et à l'espace de jeux, qu'il serait favorable de réaménager également.



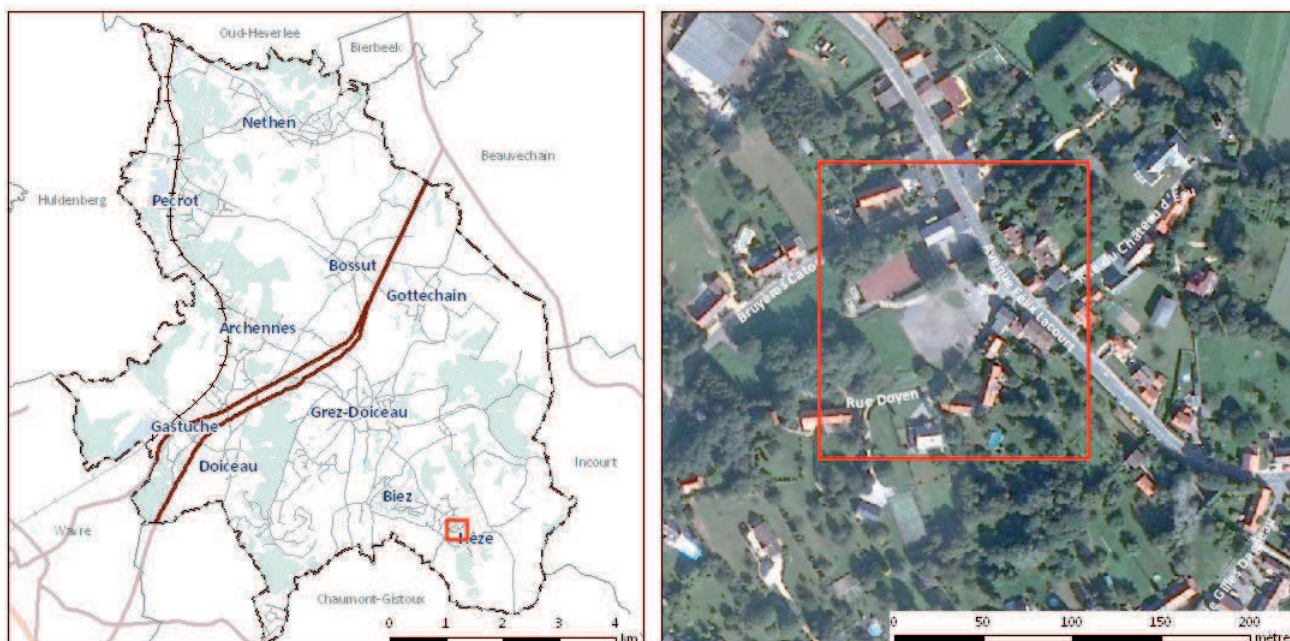
Figure 3: Vue depuis la rue Félix Lacourt (en haut) et sentier menant de la rue Félix Lacourt à l'arrière de la cour et à l'espace de jeux, en longeant le monument aux morts (situé à côté de l'arrêt de bus TEC)(en bas)

L'espace de jeux présent à côté de la place est analysé en détail dans la fiche MT-12. Il s'adresse à un public de 9 ans et plus. Des propositions de rénovation sont également faites dans cette fiche, dont l'aménagement d'une petite plaine de jeux pour les moins de 9 ans, afin que cet espace touche tous les âges.

L'ancienne école des Anémones est en phase d'être convertie en logements de transit, qui seront mis à la disposition de ménages en état de précarité ou de ménages privés de logement pour des motifs de force majeure. Une famille sera installée par étage. On pourrait envisager de garder une partie de la cour de récréation comme espace privé pour ces logements, mais également d'ouvrir la partie la plus proche des terrains de jeux vers la place et d'en faire un lieu public pavé, etc.

Une idée d'aménagement pour la place est de diminuer la possibilité de stationnement et de la verduriser (voir d'en faire un parc), limitant ainsi l'impact visuel et spatial des automobiles et l'aspect minéral et froid que la place possède actuellement. De même, l'espace de jeux serait agrandi et rendu plus agréable, et son accès serait sécurisé pour les plus petits. Des chemins seraient aménagés dans cet espace vert pour permettre l'accès aux jeux par les personnes à mobilité réduite. Du mobilier urbain serait également ajouté (bancs, poubelles, etc.), et l'éclairage de la place serait pensé pour la mettre en valeur. Lors de la concrétisation de cette fiche-projet, l'avis et les idées des riverains seront évidemment pris en compte.

2. LOCALISATION DE L'ACTION :



3. ORIGINE DE LA DEMANDE :

- Consultation villageoise
- Groupe de travail (GT « Convivialité/solidarité et logement »)
- CLDR

4. CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA CONCRETISATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL

L'action contribue à mettre en oeuvre les défis et les objectifs suivants :

AXE N°1 : En 2021, Grez-Doiceau pourra répondre à la demande en logements et en services pour toutes les générations

1.3 Favoriser les échanges entre générations

AXE N°2 : En 2021, Grez-Doiceau connaîtra une plus grande solidarité entre les habitants et les différents villages

2.1 Réaliser les aménagements et les constructions nécessaires au développement de la convivialité au sein de l'entité

AXE N°5 : Mettre en valeur le patrimoine Grézien pour développer une ruralité plus propre et plus respectueuse en 2021

5.2 Valoriser de manière innovante le patrimoine historique (bâti et non bâti) de la commune

5. LIENS AVEC D'AUTRES FICHES-PROJETS :

Cette fiche est à mettre en lien avec :

MT-12 : Rénover les espaces de jeux existant sur la commune

6. PRIORITE AU SENS DU PROGRAMME D'ACTION :

Priorité 1 (2012-2014)	Priorité 2 (2015-2018)	Priorité 3 (2018-2022)
---------------------------	---------------------------	---------------------------

7. PARTENAIRES POTENTIELS (AUTRES QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE):

SPW-DGO1 (Travaux subsidiés)
SPW-DGO3 (Direction du développement rural)
SPW-DGO4 (Service extérieur de Wavre)
IBSR
Police locale (zone de police des Ardennes Brabançonnaises)
CCATM
CLDR
Commerçants/enseignants
Riverains

8. EN QUOI LE PROJET S'INSCRIT-IL DANS UNE DEMARCHE A21L

Environnement	Verdurisation d'un espace de parking
Social	Espace de convivialité Rencontres intergénérationnelles facilitées Sécurisation des abords de l'espace de jeux et agrandissement
Économique	
Culturel	Mise en valeur du patrimoine naturel et bâti